

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

AP
700
P20
P21

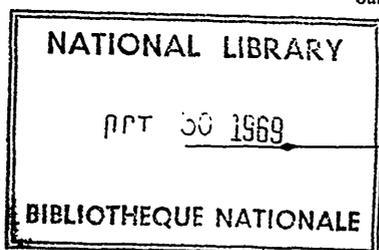
NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

“Hâtons-nous de raconter les délicieuses
histoires du peuple avant qu’il les ait
oubliées.”

CHARLES NODIER.



100
48
3.3
2.1
NOSC

MARS

3eme Volume, 3eme Livraison

REVUE PUBLIÉE À OTTAWA

TYPOGRAPHIE DE LA “GAZETTE,” MONTREAL

1884

LE RETOUR DE LA PÊCHE

MARINE

(Pour les *Nouvelles Soirées Canadiennes*)

Au large, mainte voile grise
S'amure pour rentrer au port :
Il faut profiter de la brise
Ou passer cette nuit à bord.

Plus loin, à l'horizon en flamme,
Le soleil plonge lentement,
Et la crête de chaque lame
Forme un mobile flamboiement.

A droite, une pointe où la poupe
D'un vieux navire naufragé
Sur le fond immense découpe
Son plat-bord à demi rongé.

A gauche, un sombre promontoire
S'avance, hardi, dans les flots :
Il sait plus d'une triste histoire
De mousses et de matelots.

Là des vieux, assis sur la grève ;
Ils fument et jasant. On voit
La fumée, ailleurs, qui s'élève
Odorante de chaque toit.

Des femmes, à chaque fenêtre,
Regardent, au loin, vers la mer,
Si l'on voit, là-bas, reparaître ;
Tous ceux qui sont partis hier.

Enfin, la flottille au rivage
Aborde : tout est débarqué.
On fait l'appel de l'équipage ;
Tous sont là, pas un n'a manqué.

La nuit descend, la mer immense
Se fonde à l'horizon parmi
Les grands nuages ; le silence
Plane sur le bourg endormi.

NAPOLEON LEGENDRE,
Membre de la Société Royale du Canada.

LA VÉRENDRIE

1712-1724

A partir de son retour en Canada jusque vers 1725, c'est-à-dire une quinzaine d'années, La Vérendrie échappe aux historiens. Tâchons de remplir cette lacune.

Pierre Dandonneau dit du Sablé et dit Lajeunesse était venu de France s'établir aux Trois-Rivières en 1651, sinon auparavant. Son fils aîné Louis-Adrien, s'était marié (1684) avec Jeanne-Marguerite Lenoir. En 1690 celui-ci s'associa Jacques Brisset dit Courchêne, son beau-frère, pour acheter l'île Dupas. Tous deux recrutèrent des colons sur la côte de Champlain et de Batiscan, leurs paroisses natales. Une carte cadastrale de l'île Dupas, dressée vers 1706, indique les noms suivants à l'appui de mon assertion : Dusablé, Désellier, Dutaut, Dandonneau, Brisset, Courchêne, Carignan, Bourjoly, Bigny, Cotenoire et Gouin. Plusieurs de ces noms sont inscrits sur deux ou trois terres. On y voit aussi les noms suivants qui ne paraissent pas appartenir au district des Trois-Rivières comme les premiers : Champagne, Froment, Beaulieu, Français, Quinville, Couson, Lafontaine, Merevaux, Charly et Sansfaçon. Ces concessions couvrent la moitié supérieure de l'île ; le reste ne porte aucun nom. En 1713, toutes les terres de l'île étaient concédées.

Après son mariage (29 octobre 1712) avec Mlle Dan-

donneau, le sieur de La Vérendrie s'était probablement fixé à l'île Dupas et s'y occupait de colonisation. Son esprit aventureux devait se sentir à l'étroit dans une telle entreprise. Le service militaire ne le réclamait plus. Par la bataille de Denain, livrée en 1712, la guerre s'était virtuellement terminée en Europe. La paix d'Utrecht, signée en 1713, se prolongea vingt ans. Louis XIV mourut (1715) et un grand mouvement commercial se produisit aussitôt après ces événements. Le vent était au trafic. Le castor rentrait en faveur.

Le poste de la Gabelle, exploité, dès avant 1685 par M. Gaultier de Varennes, père de La Vérendrie, est situé sur le bas Saint-Maurice ; il portait le nom de fief de La Vérendrie. Pierre obtint, en 1715 la permission d'y faire le commerce, ce qui donna occasion aux marchands des Trois-Rivières de se plaindre et de représenter que de semblables opérations ne devaient être autorisées que dans les villes. La lettre suivante, signée de M. de Vaudreuil, gouverneur-général, et de M. Bégon, intendant, en date du 20 octobre 1720, démontre que la traite de La Gabelle n'était pas arrêtée par ces débats : " Nous avons examiné la demande du sieur de La Veranderie de jouir de la concession faite à monsieur de Varennes, son père, lors gouverneur des Trois-Rivières. La raison sur laquelle les habitants des Trois-Rivières se fondent pour s'opposer à l'établissement qu'il y avait fait sont (est) que le sieur de la Veranderie y fait la traite et y arrête les canots des Sauvages qui descendent aux Trois-Rivières, et se rend par ce moyen le maître des pelleteries à leur préjudice. Nous croyons que cette raison ne doit pas empêcher qu'il ne soit maintenu dans la possession de cette concession, parce que si le passage des Sauvages était une (cause d') exclusion, on devrait aussi supprimer les autres concessions qui sont depuis le fief La Veranderie jusqu'aux Trois-Rivières et

ne pas permettre d'établir les environs de Québec et de Montréal, puisque, nécessairement, les Sauvages y passent pour venir dans ces villes, ce qui serait contraire au bien de la colonie et à son accroissement—la distance de trois lieues des Trois-Rivières au fief de la Veranderie n'étant pas assez considérable pour empêcher le dit sieur de la Veranderie de s'y établir, et attendre la dépense qu'il y a faite en conséquence de la permission qu'il en a obtenue en 1715 de M. de Ramezay, alors commandant général en ce pays; il ne serait pas juste qu'il en fût privé." Après cette dépêche, on peut croire que le privilège de La Vérendrie ne fut pas retiré.

Les quatre fils de La Vérendrie ont dû naître à l'île Dupas, durant la période de 1713 à 1717. Ceci ressort de l'ensemble des documents que j'ai consultés. Voici quelques détails sur cette famille, qui me sont transmis par le révérend M. Plinguet, (1) curé de l'île Dupas: "Je constate la présence de la Vérandrye ici, par nos registres, dans l'ordre qui suit: 5 février 1721, il tient la place de M. Pierre Rigaud de Cavaniel comme parrain d'un enfant de Louis-Adrien Du Sablé son beau frère; 12 juin 1721, il fait baptiser sa fille M-Anne; 25 décembre 1721, il est parrain d'Antoine Puyperaux; 13 janvier 1722, il est présent au mariage de Charlotte Brisset et d'Alexis Duteau; 21 novembre 1723, il représente Jean-Louis, sieur de Lacorne, comme parrain de Louise, fille de Louis DuSablé. Ensuite il ne paraît plus dans nos registres." M-Catherine, qui se maria en 1743, avec Jean-Baptiste Le Ber de Senneville, a dû naître en 1724; son acte de naissance n'a pas été découvert, non plus que ceux de ses frères.

(1) Je lui dois des remerciements, comme aussi à M. Bourbonnais, curé de Varennes, et à M. l'abbé Napoléon Caron, des Trois-Rivières.

La Vérendrie suppliait toujours le ministre de lui rendre son grade de lieutenant et de lui confier un emploi qu'il se croyait en état de remplir avec honneur. M. de Vaudreuil et sa femme intercédèrent en sa faveur. Sur une demande que ce gouverneur adressa à la cour, le 30 octobre 1724, pour obtenir la permission de faire passer La Vérendrie en France, le ministre écrivit : " Bon ; " mais avant que d'avoir rien su de cette décision, M. de Vaudreuil mourut le 10 octobre 1725, et avec le protecteur disparut le projet de voyage.

Quelques mois plus tard, le poste du lac Nipigon, au nord du lac Supérieur, ayant été rétabli ou renforcé, on y trouve La Vérendrie en qualité de commandant. Une carrière immense s'ouvrait devant lui sous de bien tristes aspects.

C'est à La Gabelle peut-être que La Vérendrie commença, de 1715 à 1724, à recueillir sur les peuples du Nord-Ouest les renseignements qui l'amènèrent à entreprendre ses importantes découvertes. Le bas Saint-Maurice était fréquenté par des sauvages qui commerçaient avec ceux du lac Winnipeg et de la baie d'Hudson.

En entendant nommer les familles réputées être les plus anciennement établies au Nord-Ouest, j'y ai reconnu une foule de noms des Trois-Rivières, de la côte de Champlain et de l'île Dupas. Dans ces endroits en effet, La Vérendrie a dû enrôler la plupart de ses " voyageurs," ses compagnons d'enfance, ou les fils de ceux qui par amitié ou par des liens de parenté tenaient à lui ou à ses proches.

J'espère que les lecteurs des *Soirées* verront avec quelque intérêt ces études, un peu sèches, mais très nationales.

BENJAMIN SULTE.

L'ACADIE *

(Suite)

Ces quelques faits, que nous avons pris au hasard entre mille du même genre, prouvent suffisamment que, en dépit de toutes les persécutions, les Acadiens ont conservé intact leur amour pour leur ancienne mère-patrie.

Le type français des régions d'où partirent leurs ancêtres s'est également conservé d'une façon remarquable. Généralement l'Acadien est de taille moyenne, trapu, vigoureux, a la chevelure noire, et les yeux noirs ou bleus. Mais les types que l'on rencontre le plus souvent sont ceux du Gascon et du Béarnais.

Les Acadiens gardent religieusement les mœurs et les coutumes de la vieille France. Les costumes sont les mêmes que jadis ; ainsi les femmes portent la coiffé bretonne ou normande, la cote et le mantelet.

Il n'y a que la langue qui ait souffert de l'isolement des Acadiens et de leur vie nomade.

* Errata : Livraison de février, page 92, alinéa 2 :—Supprimez les quatre premières lignes, depuis :—Déjà, jusqu'à :—M. de Monts, et lisez :—Après un premier voyage en Canada, émerveillé de la beauté du pays, M. de Monts adressa.....

N'ayant ni prêtres, ni instituteurs, ni gens instruits parmi eux, les Acadiens restèrent longtemps sans recevoir d'instruction d'aucune sorte. Les Canadiens-Français ne savaient pas au juste ce qu'étaient devenus leurs frères de l'Acadie. Ils ne pouvaient donc leur venir en aide. Ce ne fut qu'à l'arrivée des Irlandais en Acadie que des prêtres catholiques furent envoyés dans les principales colonies acadiennes. Quelques Acadiens reçurent alors une certaine instruction en anglais, tandis que d'autres se rendirent dans les collèges de la province de Québec. Les uns et les autres devinrent pour leurs compatriotes des avocats naturels qui défendirent leurs droits et firent connaître aux Canadiens-Français les nombreux auxiliaires qu'ils avaient dans les provinces maritimes. Ce fut une véritable révélation. Mais, à l'entrée des provinces maritimes dans la Confédération canadienne, les colonies acadiennes, s'ignorant les unes les autres, ne purent exercer une influence assez grande pour faire respecter leurs droits. Aussi, moins heureux que les Canadiens-Français, les Acadiens n'eurent jamais l'occasion de faire élever leurs enfants dans des écoles françaises.

Pour obvier à cet inconvénient, le clergé catholique français créa à Memramcook (Nouveau-Brunswick) un collège où tous les cours classiques et autres furent donnés en français. La création de ce collège (1865) souleva le réveil des Acadiens. De toutes les parties des provinces maritimes un grand nombre d'entr'eux vinrent s'y instruire. Et les écrivains, les avocats, les politiciens et les hommes d'affaires, qui ont fait leurs études au collège de Memramcook, n'ont pas tardé à prouver que l'intelligence des Acadiens était susceptible de la plus haute culture.

Un deuxième collège a été créé récemment à St-Louis

à quelques milles de Richibuctou, dans le comté de Kent (Nouveau-Brunswick.) Le comté de Kent est un des comtés de cette province dans lequel les Acadiens sont en grande majorité. D'après le recensement de 1881, ils étaient en effet au nombre de 13,013, tandis que les habitants de toutes les autres origines ne comptaient pas pour plus de 9,605. Le collège St-Louis a cependant été fermé. Nous verrons tout à l'heure pourquoi.

Un journal hebdomadaire, le *Moniteur Acadien*, soutient vaillamment la lutte contre ses confrères de la presse anglaise, et s'occupe avec patriotisme de hâter les progrès des Acadiens.

Tout cela n'est pas suffisant, et il pourrait être fait davantage pour conserver intacte la langue française.

Ainsi, nous citons textuellement un bout de conversation que nous eûmes l'an dernier avec un Acadien. Il nous racontait en ces termes un accident de voiture qui lui était arrivé dans la journée :

“Je voudrais bien vous *driver*, mais, ce matin, j'atelai mon *team*, et, à peine sorti de la *stable*, le cheval prend sa *race*. Ah! çà allait *fast*! Et, quand je vins pour dévirer le *corner*, je tombi par terre, le cheval partit tout seul. Il fut *pogné* et je fus *finé*.” *

Toute cette narration nous fut faite du reste avec un accent français des plus irréprochables.

Loïn de nous la pensée de la moindre moquerie en

*To drive,	{ promener en voiture. voiture. écurie.	race,	course.
team,		fast,	vite.
stable,		corner,	tournant.
		fine,	amende.

faisant cette citation. Les Acadiens, qui parlent et écrivent correctement la langue française sont en très grande majorité, et ceux qui parlent ainsi que nous venons de le dire ne sont qu'en très petit nombre. Toutefois ces derniers sont encore trop nombreux, et nous n'avons mentionné la conversation ci-dessus que pour montrer l'impérieuse nécessité de remédier au plus vite à cet état de choses. Car l'influence des Acadiens sera avant longtemps très précieuse pour servir les intérêts de la race française au Canada. Sans doute les Acadiens, tout comme les Canadiens-Français, feront leur chemin. Après les dures épreuves par lesquelles ils ont passé, ils n'ont pas à craindre d'être absorbés. Mais, si le fer et le feu n'ont pu arrêter leur développement, les exigences de la vie pourraient bien le compromettre, en le retardant pendant de longues années encore.

Les Acadiens livrés à eux-mêmes peuvent-ils atteindre rapidement le degré de développement et d'influence qui sera bientôt nécessaire? Nous ne le croyons pas, quoiqu'on en dise. Et c'est aux Canadiens-Français à leur venir en aide dans la mesure de leurs forces. Ils ont là un intérêt qu'ils ne doivent pas méconnaître. Et voici, suivant nous, quelle serait la nature des obstacles à surmonter.

Le premier obstacle est la loi d'éducation. Bien que certaines améliorations puissent être apportées dans la loi d'éducation du Nouveau-Brunswick, les Acadiens de cette province ont toutefois la liberté de faire apprendre la langue française à leurs enfants. Mais, dans l'Île du Prince-Édouard et dans la Nouvelle-Écosse, il n'y a aucune loi qui leur assure la libre pratique de leur droit le plus naturel. Qu'on fasse savoir aux Acadiens quelle est leur force numérique, car la plupart d'entr'eux ignorent qu'ils sont 108,621 dans les provinces mari-

times seulement. Nous avons pu constater que certaines colonies acadiennes ignoraient absolument qu'à 50 kilomètres plus loin, il y avait d'autres colonies aussi importantes que les leurs. Donc manque d'unité, de force et de direction, et influence nulle au parlement. Un journal hebdomadaire ne suffit pas pour accomplir le travail à faire. Il faudrait qu'il fut au moins tri-hebdomadaire. Les Acadiens qui veulent avoir des nouvelles s'abonnent de préférence aux journaux anglais quotidiens. Si un journal français leur offrait les mêmes avantages, il est hors de doute qu'ils s'abonneraient à ce journal, ainsi que nous l'ont dit un grand nombre d'Acadiens qui recevaient des journaux anglais.

Le dernier obstacle est le manque de prêtres français ou plutôt l'opposition systématique du clergé irlandais. En effet, à part quelques prêtres irlandais, élevés au séminaire de Québec, tous nous ont paru hostiles à la diffusion de l'instruction chez les Acadiens par la voie de la langue française. Le collège St-Louis aurait été fermé à la suite de difficultés survenues à ce sujet entre l'évêque du diocèse, dans lequel il se trouve, et les professeurs français du collège. Certains évêques irlandais seraient même opposés à ce que les paroisses acadiennes soient desservies par des prêtres français. Quoiqu'il en soit, cette opposition des irlandais nous a paru manifeste en maints endroits.

C'est là, ce nous semble, une question facile à régler. Afin d'éviter toute discussion à cet égard entre les membres du clergé français et du clergé irlandais, pourquoi ne pas donner aux Acadiens des professeurs laïques français? A peine un prêtre français a-t-il fondé des écoles françaises, au prix des plus grands efforts et des plus grands sacrifices, que son évêque le déplace. Il

n'y a pas un seul acadien dans sa nouvelle paroisse ; mais il doit obéir. Evidemment, il ne pourrait en être ainsi avec des professeurs laïques indépendants de la discipline ecclésiastique ; et les pratiques religieuses des Acadiens ne seraient nullement entravées. Nous ne nous dissimulons pas les difficultés que présenterait l'application du système que nous recommandons en présence des faits actuels. Aussi espérons-nous qu'une heureuse entente ne tardera pas à se faire entre les membres du clergé irlandais et du clergé français. Cette entente nous semblerait facilitée, si on ouvrait les yeux du clergé irlandais sur la responsabilité qu'il assume, en poursuivant sous une autre forme, il est vrai, l'œuvre entreprise par les Anglais en 1785, c'est-à-dire l'anéantissement de la race française. Aujourd'hui comme alors, la résistance des Acadiens sera opiniâtre et invincible.

La diffusion de l'instruction par la voie de la langue française, tel est le but à atteindre pour tous ceux que préoccupe l'avenir de la race et de la langue françaises en Acadie. Ce n'est qu'ainsi que les Acadiens acquerront l'influence à laquelle leur nombre leur donne droit. Et on peut juger de ce que serait cette influence par le fait qu'un d'entr'eux, l'hon. P. A. Landry, a été pendant plusieurs années la tête et le bras droit du gouvernement du Nouveau-Brunswick, et qu'un coup d'Etat seul a pu le faire descendre du pouvoir. Nous aimons à citer aussi un littérateur et un conférencier des plus distingués, M. Pascal Poirier, ancien élève du collège de Memramcook, aujourd'hui demeurant à Ottawa.

La condition matérielle des Acadiens est celle de tous les pêcheurs qui ne se livrent pas à l'agriculture. Ils

sont généralement imprévoyants ; et leur travail est alors exploité par les marchands, anglais pour la plupart. L'instruction amènerait nécessairement les pêcheurs acadiens à considérer les avantages qu'ils retireraient de la culture de leurs champs fertiles, mais restés incultes jusqu'à ce jour. Ils s'affranchiraient bien vite du joug des marchands et ne tarderaient pas à être tout-à-fait leurs propres maîtres. Car, disséminés le long des côtes où ils sont solidement ancrés, leur position est des plus favorables pour s'avancer dans l'intérieur des terres, s'emparer du sol et devenir les maîtres de leur destinée. Nous avons tout lieu de croire qu'il en sera ainsi tôt ou tard, en raison même de leur prodigieuse fécondité, de leur profond attachement au sol natal et de leurs remarquables aptitudes au défrichement.

Alors commencera une nouvelle ère dans l'histoire des Acadiens qui formeront un peuple uni, vaillant et fort, parlant notre langue et conservant les qualités spécifiques de notre race.

FRÉDÉRIC GERBIÉ.

L'ISLE AUX DÉMONS

(*Suite*)

VII

L'ISLE AUX DÉMONS

A l'entrée du golfe St-Laurent, là où viennent mourir les vagues de l'Atlantique, il est une île mystérieuse qui s'élève du sein des eaux. Elle dresse au dessus de la mer les rochers de sa côte et l'épaisseur de sa forêt. Les bois y sont remplis d'oiseaux ; les cavernes donnent asile aux grands ours du nord ; autrefois les cerfs s'abreuyaient à ses sources et trempaient la corne de leurs pieds dans une onde de cristal.

Cette île est belle entre toutes les autres. Quand le jour tombe, à travers les feux du soir, se forme une brume légère et transparente qui l'enveloppe comme d'un manteau virginal. Le golfe endort l'île à l'harmonie de ses chants, et, toute la nuit, la berce au doux murmure des brises. Lorsque vient l'aube, il chasse les vapeurs qui l'entourent et la livre aux premières caresses du soleil ; il lui baigne les pieds dans les vagues et, de son haleine embaumée, il sèche sa chevelure humide de rosée.

Jaloux de son île, comme un pacha d'une femme favorite, le golfe la tient souvent environnée de brouillards épais qui la dérobent aux regards étrangers. Pour

la protéger contre les hommes, il fut un temps où il dut la livrer aux esprits du monde invisible dont j'ai parlé dans les pages qui précèdent.

Thévet raconte, dans son admirable *Cosmographie Universelle*, que cette île était baptisée du nom de "l'Isle des Démons, à cause des grandes illusions et fantômes qu'y si voyent par la ruse et cautelle des diables." Et il ajoute : "si on s'esgare bien avant, on ne fault d'y avoir rencontre des maudits esprits qui vous font mille algarades par les bois et déserts en plain midy."

Vers le milieu du seizième siècle, l'isle aux Démons était célèbre par la terreur qu'elle inspirait. Les marins, le jour, la regardaient avec curiosité et, le soir, s'en éloignaient craintivement. Combien d'entr'eux avaient vu, dans les nuits noires, des esprits flotter dans l'espace, ou les avaient entendus gémir avec le vent dans les cordages. Quand la tempête sévissait, plus fortes que les éclats de la foudre et le bruit des vagues, leurs voix s'élevaient lugubres. "Ces voix causaient plus d'estonnement cent fois que la tempeste : les pilotes et les mariniers scavoient qu'ils étaient près de l'isle que on appelait des Démons."

Cette île, inconnue aujourd'hui, a-t-elle été détruite par le travail lent et inexorable des eaux ? Est-elle bien l'île Belle-Isle, comme le prétendent certains voyageurs et écrivains, ou l'île St-Paul, ce qui nous paraît plus vraisemblable ? C'est là un point difficile à établir, car aucune des deux ne répond parfaitement à la description qu'en fait Thévet, dans son langage simple et poétique :

"L'Isle aux Démons,* la plus grande et la plus belle,

* Thévet. *Cosmographie universelle*. Vol. II—p. 1593.

“ est à présent déshabillée, et c'est grand dommage, veu
“ la beauté du lieu et qu'elle tire plus vers nous que
“ pas une. On y va assez de jour pour le fait de la pes-
“ cherie et pour la chasse.

“ Il y a là des Démons qui sont divisez en bons et en
“ mauvais ; les uns desquels nous appelons Anges, et
“ les autres diables, et tous sont compris soubst le
“ nom et appellation d'Esprits. Les diables ont des
“ corps passibles, qui estans frappez, se deulent, et
“ sont bruslez, s'ils approchent le feu. Mais je laisse
“ toutes ces choses à d'autres pour en discourir, pource
“ que ce n'est pas le subject d'un cosmographe. Je veux
“ aussi icy vous amener en avant, par quels charmes ils
“ conjurent ces esprits, lesquels se montrent durs à
“ obéyr, et rebelles à ceux qui taschent les conjurer.
“ Tout ceey se peult apprendre par les livres des Philo-
“ sophes qui se sont amusez à escrire de la nature des
“ Démons. Mais je vous diray chose très véritable,
“ sans vous contenter de bourde, à la manière de ceux
“ qui ne veirent jamais que par un trou, ce qui se voit
“ en icelle Isle, et lieux voisins de la mer, où aussi on
“ tient qu'il y a des esprits tourmentans, tant de nuict
“ que de jour, les hommes. Ce qui est vray, et me suis
“ laissé dire, non à un, mais à infiniz pilotes et mari-
“ niers, avec lesquels j'ay long temps voyagé, que lorsque
“ ils passaient par ceste coste, comme ils fussent agitez
“ d'une grande tempeste, ils oyent en l'air, comme sur
“ la hune et mastz de leurs vaisseaux, ces voix d'hom-
“ mes faisant grand bruit, sans qu'ils entendissent rien
“ formé de leur parolle, seulement un tel murmure que
“ vous oyez un jour de foire au meillieu des halles pu-
“ bliques. Ces voix leur causaient plus d'estonnemens
“ cent fois, que la tempeste qui leur était voisine ; mais
“ ils ne faisaient estat de telle chose, jusques à ce que
“ quelques gens de bien se meirent en oraison et invoc-

“ quèrent le saint nom de Jésus. Et peu à peu, ils
“ perdirent ce murmure quoy que la tempeste ne cessast
“ de longtems. Après souvent les sauvages où je de-
“ meurais, estans tourmentez de l'esprit maling qui
“ leur est familier, lorsque j'allais par leur pays, con-
“ versant ordinairement avec eux, quelquefois ne pen-
“ sans qu'à Philosopher, et m'enquérir des choses les
“ plus rares, se venaient jeter avec une grande timidité
“ entre mes bras, criants à haute voix : *Hipouchi Agnan,*
“ *Omamo Atoupané* (le meschant esprit *agnan* me bat et
“ tourmente tant et plus, aye pitié de moy, je te prie).
“ Incontinent les ayans saïsiz au corps, je disais l'Evan-
“ gile S. Jean, In principio, etc., laquelle n'estant à
“ demy ditte, ces barbares se sentaient delivrez de l'es-
“ prit maling, et assure le lecteure avoir fait tel acte
“ tressaint et catholique plus de cent fois pour le moins :
“ Mais en ceste isle, assurez-vous qu'ils y sont si fré-
“ quents, que les habitants faschez du peu de repos
“ qu'ils avaient en icelle, ont été contraints s'en aller
“ en terre ferme.”

Aujourd'hui l'île aux Démons n'a plus rien de cette terreur qui la rendait célèbre il y a trois cents ans. Toutefois personne n'ignore dans le bas du fleuve les contes merveilleux transmis par les enfants de la mer et les habitants des côtes. Au pied du grand mât et dans les cabanes de pêcheurs, les vieillards disent ces récits aux enfants qui les écoutent avec recueillement, les gravent dans leur souvenir et les répèteront plus tard à ceux qui viendront après nous.

VIII

SPES ULTIMA

Depuis l'heure où il avait cru surprendre Mademoiselle de Roberval en faute, le marquis de LaRoque méditait une vengeance à la hauteur de l'insulte faite à sa vieille fierté dans ce qu'elle avait de plus sacré, l'honneur des femmes de sa race. Incapable d'un sentiment de pitié, aveuglé par la colère, il attendait. Le lieutenant avait en vain tenté de lui expliquer ce qui s'était passé, M. de Roberval se renfermait dans un silence farouche.

Le hasard lui offrit bientôt l'occasion de se satisfaire. L'isle aux Démons se présenta à son esprit comme un lieu d'expiation où la jeune fille abandonnée subirait la peine du déshonneur dont il se croyait frappé.

Dès lors, il prépara une descente dans l'île, au moyen de laquelle il y conduirait Mademoiselle de Roberval, avec une vieille duègne du nom de Damienne, qu'il supposait avoir été complice. Des provisions de bouche pour quelques mois, quatre arquebuses, des munitions de chasse, des instruments de pêche et des vêtements furent mis de côté dans ce but. Et une nuit que l'on passait près de l'île, malgré la crainte qu'éprouvaient les matelots de conduire l'embarcation à terre, et malgré les sanglots de la jeune fille, le vice-roi commanda la descente.

Le lieutenant avait eu connaissance du projet. Impuissant à en empêcher l'exécution, il prévint secrète-

ment M. de Kermer qui se jeta à l'eau et gagna le rivage à la nage.

A l'instant où les voiles du navire disparaissaient à l'horizon, une longue trainée de lumière blanchissait l'orient. L'aube venait éclairer les premiers pas des pauvres abandonnés sur cette terre maudite.

Trois années de malheurs consécutifs avaient traversé la vie de Mademoiselle de Roberval. Sa résignation chrétienne et son amour pour Gontran l'avaient d'abord soutenue. Mais le dernier coup avait été terrible ; c'en était trop d'une pareille existence.

Quand l'embarcation se fut éloignée de la côte, la jeune fille se voyant seule, avec l'immense solitude de tous côtés, pensa à la mort.

Mourir ! Pourquoi pas ? A quoi bon la vie quand elle n'est faite que d'épreuves, de misères et de deuils ? Mourir ! c'était mourir à la douleur ; c'était le terme d'une route sombre, sans étoiles et sans fleurs ; c'était ne plus aimer, ne plus espérer, partant ne plus souffrir.

A ses pieds, la vague léchait le rivage. Plus loin, il y avait la profondeur, l'abîme, l'oubli. Un linceul tout prêt était là qui attendait. Combien de morts flottaient dans ces espaces, que de malheureux en avaient fait leur demeure dernière.

La jeune fille laissa ces pensées envahir son cerveau. Le suicide lui apparut comme une ressource suprême et elle l'envisagea avec un calme effrayant.

Mais soudain, un nom revint dans son esprit : Gontran !

Gontran, c'était le souvenir, c'était la réalité. Mademoiselle de Roberval tomba à genoux.

Quand elle se releva, un homme était devant elle.

Cet homme était un inconnu. Il portait une vareuse bleue, un pantalon bleu, une casquette grise : le costume des marins de l'équipage.

Un homme, en ce moment, c'était un sauveur ; Marguerite s'élança vers lui.

Lui, ne parla pas. Il la regardait avec un œil étrange ; il sembla à la jeune fille qu'elle avait déjà vu ce regard.

—Monsieur?... s'écria-t-elle.

—Du courage, Mademoiselle, répondit l'homme.

—Suis-je donc vraiment abandonnée ?

—Oui... nous sommes seuls.

—Seuls ! répéta Marguerite avec lenteur. Et tout à coup :

—Mais qui êtes-vous donc, vous aussi qu'on abandonne ?

L'inconnu recula d'un pas. Puis tendant les bras vers la jeune fille, et avec un accent passionné, d'une voix qu'il faisait douce, berçante, il dit :

—Qui je suis?... Je suis un malheureux qui depuis douze ans ai suivi votre ombre, qui me suis attaché à vos pas, qui vous aime, et qui me crois trop payé d'une

vie atroce par le bonheur d'avoir à vous protéger aujourd'hui.

—Mais qui êtes-vous ? demanda pour la deuxième fois Mademoiselle de Roberval.

—Mon nom importe peu. Laissez-moi seulement vous aimer, vous servir, m'agenouiller devant vous, vous défendre au besoin, c'est tout ce que je désire.

Marguerite eut peur. Il y avait dans cet homme quelque chose de mystérieusement sombre.

—Je veux savoir qui vous êtes, fit-elle avec énergie. Je ne saurais accepter de protection d'un inconnu qui semble rougir de son nom.

L'homme tressaillit.

—Je suis Henri de Forgues, dit-il avec hésitation.

—Henri de Forgues ! cria Mademoiselle de Roberval en se redressant.

—Pardon, pardon, murmura l'homme en tombant à genoux.

—Arrière, assassin !

Il se traîna vers la jeune fille en murmurant :

—Pitié !...

—Mon Dieu ! Mon Dieu ! s'écria Marguerite tombant à la renverse.

Quand elle rouvrit les yeux, Henri de Forgues était penché sur elle. Mademoiselle de Roberval se souleva avec un geste d'horreur.

Le jeune homme hésita. Puis, la regardant doucement, il lui parla ; sa voix avait des accents déchirants :

—C'est vrai, je suis un misérable. Mais voyez-vous, il faut avoir pitié ! Si je me suis ainsi roulé dans la boue, si j'ai versé le sang, c'est pour avoir trop souffert, c'est pour vous avoir trop aimée. Depuis douze ans, je traîne dans mon cœur cet amour fatal. Le boulet du bain est mille fois plus doux que ce feu qui vous consume heure par heure et vous fait si malheureux qu'on en voudrait mourir.

—De la pitié, fit Mademoiselle de Roberval, de la pitié ! pour vous qui avez tué mon frère, qui avez jeté le deuil dans ma vie, qui m'avez enlevé l'homme que j'aimais, qui avez fermé l'horizon de mes espérances, qui m'avez séparé de toutes mes affections !

—Ah ! si vous saviez ce que j'ai enduré, reprit Henri de Forgues accablé. Tenez ! Laissez-moi vous dire mon passé, vous ne me regarderez plus comme cela..... Il y a douze ans, j'étais un pauvre enfant, oublié sous les bois. Je vivais de pain noir, j'avais pour dormir le lit humide de la forêt, je n'avais pas de mère, je n'avais point d'affections !... Un jour, vous m'apparutes rayonnante de beauté, de jeunesse. Je fus ébloui !... Jusques là, quoique faible, opprimé, souffrant, j'étais encore heureux. Je ne connaissais rien du monde et j'étais libre. Je vous revis. Chaque jour, vous reveniez sur la grande route. Je me cachais pour vous apercevoir, mon cœur battait à se rompre quand vous passiez et je retournais tout joyeux à la chaumière..... Un temps arriva où cela cessa. Vous ne revintes plus. Je crus que j'allais mourir. Dans mon cerveau s'ouvrit tout un monde de pensées nouvelles, inconnues, étranges. Sans savoir comment, sans savoir pourquoi, je partis sur la route

où vous étiez disparue et je vous retrouvai. En vous voyant si loin au-dessus de moi, je fus effrayé. Que pouvais-je faire ? Je n'avais ni le courage, ni l'énergie, ni le pouvoir de vous approcher. Je ne pouvais même pas vous dire mon amour. Alors l'ambition s'empara de moi, une ambition sans frein, immense comme l'abîme qui me séparait de vous. Je voulus être riche, puissant, avoir un grand nom. Je me fis aventurier !... Mon amour absorbait toutes mes autres passions. C'était comme du plomb fondu qui m'eût coulé par les veines. Pendant huit ans, j'errai sous le ciel, au hasard, vivant d'incertitudes et d'espoir. Devant moi brillait une étoile qui m'attirait sans cesse ; cette étoile, c'était vous ! vous dans le passé, vous surtout dans l'avenir. Je n'avais pas de nom. J'en trouvai un qui m'ouvrait les portes de votre monde ; Dieu sait ce qu'il me coûta, ce qu'il devait me coûter encore. Toutefois j'arrivais au but.

La jeune fille s'était cachée la tête dans ses mains. Henri de Forgues fit une pause, puis il continua :

—Je connus votre frère Georges. Il vint à savoir qui j'étais et de ce moment, il fut une barrière entre vous et moi. Tant qu'il était là, je ne devais plus espérer réussir. Dans une heure d'égarément je le tuai. Un crime en amène un autre. Je voulais avoir la fortune, avec le nom : je devins voleur de grands chemins... Un jour, je fus arrêté et condamné à dix ans de travaux forcés. Pendant vingt mois je vécus au bagne. J'avais pour nourriture du pain sec et de l'eau. La nuit, après l'âpre travail de la journée, dans mon étroit cachot, je pensais à vous. Je vous aimais toujours. Combien de fois, j'ai béni votre ombre qui me faisait oublier ma captivité. Parfois je me sentais content de n'être plus libre. Je vous croyais heureuse :

je n'étais plus sur votre route !.... Le malheur a voulu que je vous rencontrais encore. Le vice-roi avait besoin de détenus et de forçats pour son expédition ; je fus du nombre de ceux qu'on choisit. Je vous revis à bord. Je ne vous aimais plus : j'étais fou. Je me sentais des frénésies de vous prendre dans mes bras et de me précipiter avec vous à la mer. Un espoir m'arrêta. Rendu à terre, je serais libre. Je pourrais vous enlever, vous emporter loin, bien loin des hommes, vous posséder à jamais ! Je vivais de ces pensées, je vous suivais incessamment !... Un soir, j'aperçus Gontran de Kermer à bord. Quand je le sus avec vous, je courus prévenir M. de Roberval. Vous savez ce qui est arrivé : je suis encore la cause de votre malheur.... J'étais parmi les matelots qui vous amenèrent à terre. En vous voyant abandonnée, j'éprouvai d'abord une immense joie. Mais tout à coup, sans y avoir songé, je sautai par-dessus bord et gagnai la grève à la nage !.... Je puis maintenant réparer mes torts, mes crimes. Laissez-moi être votre esclave, votre serviteur, pour que je redevienne bon, heureux, honnête, en vous aimant.

Et voyant que Marguerite ne disait mot, il reprit presque avec confiance :

—Oui, voyez-vous, la vie serait encore si belle. Vous me pardonneriez, vous oublieriez mon passé,.... vous m'aimeriez peut-être ! Qui sait si Dieu n'a pas voulu me faire racheter mes fautes ? Laissez-moi à vos genoux, il vous bénira !

Mademoiselle de Roberval releva la tête :

—Dieu ne peut que châtier les criminels !

—Oh ! pourquoi rappeler ces choses ? Songez plutôt aux dangers qui vous menacent peut-être.

—De quel droit parlez-vous d'oubli à la sœur de votre victime ? Abandonnez-moi. Plutôt mourir que de devoir la vie à l'assassin de mon frère, au calomniateur de Gontran de Kermer !

M. de Forgues se releva. Il avait épuisé toutes les supplications ; il s'était humilié, écrasé, traîné aux pieds de cette femme, sans même éveiller un sentiment de pitié dans son cœur. Et elle venait lui lancer à la face le nom de son rival, de son ennemi. C'en était trop. De soumis, il se fit arrogant. Il passa de la douceur à la colère. Il s'emporta. Dans sa dédaigneuse fierté, Mademoiselle de Roberval était plus belle encore. Une horrible pensée traversa le cerveau de Henri de Forgues :—Pourquoi attendre ?

—Ah ! puisqu'il en est ainsi, et que ni prières, ni regrets ne peuvent vous toucher, finissons-en. Il ne sera pas dit que j'aurai lutté douze ans, que j'aurai souffert, que je me serai flétri et souillé en vain. Je vous aime, et ce serait trop naïf en vérité que de vous avoir là sous ma main, et de vous laisser échapper.

—Lâche !

—Qu'importe ! s'écria Henri de Forgues en s'élançant vers la jeune fille.

La vieille Damienne s'était évanouie. Marguerite jeta un cri. Elle était trop faible pour lutter contre cette bête féroce. Elle sentait déjà sur sa chair les terribles baisers de l'assassin.

Mais à son cri d'angoisse répondit un cri de délivrance. Henri se retourna : devant lui, à deux pas, se tenait Gontran de Kermer.

Le jour n'était pas encore venu. Il faisait cette clarté crépusculaire dans laquelle les objets grandissent et prennent des formes mystérieuses. Les deux hommes paraissaient deux géants.

Tous deux se mesurèrent du regard. Henri de Forgues tira un couteau de sa ceinture. Gontran n'avait pas d'armes.

La figure de l'assassin rayonnait. Je ne sais quel sourire affreux l'animait ; c'était un sourire à faire peur aux plus braves.

—Gontran de Kermer, prononça-t-il lentement, ton père a envoyé mon père au gibet. Toi, tu m'as pris l'amour de cette femme. Si tu n'avais pas été sur mon chemin, j'eus pu être heureux. J'ai cherché longtemps le jour de la vengeance ; ce jour est venu. Tu vas mourir. Je jetterai ton cadavre aux oiseaux de mer et ta fiancée sera ma maîtresse.

Mademoiselle de Roberval voulut s'élançer entr'eux. Mais avant qu'elle eût fait un mouvement, M. de Kermer bondit en avant. Il évita le coup que lui préparait Henri de Forgues et saisit ce dernier à bras le corps. Tous deux roulèrent sur le sable. Pendant une minute, ils se tordirent sur le rivage ; la puissance des étreintes égalait le paroxysme de leur rage. Tout-à-toup, Gontran arracha le couteau des mains de l'assassin et le lui plongea dans la gorge.

Georges de Roberval était vengé.

IX

SEULS

Une heure après, Gontran et Marguerite gravissaient l'escarpement de la falaise. Ils s'arrêtèrent sur un rocher qui dominait toute l'île.

De la grève montait la plainte monotone de la vague qui venait mourir sur les galets. La chaleur du jour dissipait les vapeurs flottant à la surface des eaux. D'après parfums couraient dans l'air froid et la brise s'embaumait aux senteurs des foins sauvages. Des volées d'oiseaux marins s'élevaient des roseaux et des rochers et s'entrecroisaient dans l'espace. Au loin, les habitants de la forêt répondaient à l'appel du matin. Sur le golfe, pas une voile, pas un navire ; les pauvres abandonnés étaient bien seuls. Ils contemplèrent le spectacle que leur donnait la nature : Adam et Eve, ouvrant les yeux à la lumière, durent avoir le même regard d'étonnement et d'admiration pour le Paradis Terrestre.

La jeune fille s'était assise sur une inégalité de la falaise, où le rocher formait un siège naturel. Gontran plia le genou devant elle : il était presque joyeux et sans les inquiétudes qu'il ressentait à l'égard de Mademoiselle de Roberval, il se fût cru parfaitement heureux.

—Marguerite, lui dit-il, l'appelant pour la première fois par son nom, les hommes ont voulu nous séparer, le hasard nous a réunis. Dans cette île que nous habiterons désormais et dont nous serons les rois, le bonheur peut se trouver aussi bien qu'ailleurs. J'avais souvent rêvé, en songeant à vous, un endroit désert,

avec des arbres et des fleurs, où ensevelir notre amour quand j'e vous aurais donné mon nom. Mes vœux se sont presque réalisés. Le sort a fait que le prêtre ne peut consacrer notre union dans le moment, mais personne n'aura le droit de vous donner un autre nom que le mien car vous êtes ma femme devant Dieu. Du haut de son ciel d'azur, il ne peut que bénir notre existence.

Mademoiselle de Roberval écoutait avec ravissement. Elle éprouvait cette félicité inquiète de la fiancée que berce, au soir de l'hymen, une romance d'amour. De tous cotés, le mois de juin, le mois des épanouissements et des éclosions, disait la chanson du printemps.

A ce moment le soleil dardait ses chauds rayons sur la figure de Marguerite. Gontran se souleva et donna à la jeune femme son premier baiser.

La jeunesse étincelait dans ce groupe de M. de Kermer et de Mademoiselle de Roberval : Gontran agenouillé devant elle, la couvrant de ses regards,—Marguerite, la tête nue, les cheveux frissonnants au vent matinal, une main dans celles du jeune homme, l'autre sur son épaule ! Quelle suavité dans ces tableaux de l'amour, que l'on ne comprend bien qu'à vingt ans mais qui charment toujours.

Non loin de là, à quelques pas de la forêt qui s'étendait en arrière de la falaise, s'offrait un lieu propice à un établissement temporaire. Durant la journée Gontran y transporta les effets laissés au rivage. Avec de la toile à voiles, il dressa une petite tente qu'il divisa en deux parties. L'une devait servir à la vieille Damienne, l'autre était la chambre nuptiale.

LOUIS H. TACHÉ.

(A continuer)

L'AMITIÉ

POUR UN ALBUM

Amitié, douce fleur qu'en secret je cultive,
Toujours sur mon chemin, puissé-je te trouver?
Et quand, sur le retour, ma vieillesse tardive
Cherchera d'autres fleurs que l'âge voit tomber,
Que ton parfum suave à mon âme flétrie
Vienne, apportant encore, doux reste du passé,
Quelqu'heureux souvenir, par le temps effacé,
Adoucir les regrets de ma mourante vie.

ERNEST MARCEAU.

OTTAWA, janvier 1884.

LES VIEUX CRÉOLES

(Traduction de Louis Fréchette)

SIEUR GEORGE

On voit, au cœur de la Nouvelle-Orléans, une vaste construction de brique à quatre étages, qui est là depuis environ trois-quarts de siècle. Les appartements en sont loués à une classe de gens qui les occupent simplement pour ne pas se donner la peine de chercher ailleurs des quartiers meilleurs et moins dispendieux. Avec son stuc gris se détachant çà et là en larges plâtras, cette construction garde un certain air solennel de noblesse en haillons, et s'élève ou plutôt se tient à l'encoignure de deux anciennes rues, comme un vieux dandy décafé qui se donnerait des airs de chercher de l'emploi.

Sous son principal porche s'ouvrait une obscure pharmacie. Sur l'une des rues, le bazar d'une *modistes en robes et chapeaux*, et autres petites boutiques ; sur l'autre, d'immenses portes en volige avec grillages sur les linteaux, barrées et boulonnées d'énormes ferrailles couvertes de toiles d'araignées, comme les portes d'un donjon, sont encore surmontées d'une enseigne grinçante—oubliée là par le shérif—sur laquelle on distingue à peine les mots de *vins et liqueurs*. Un coup d'œil à travers l'une des boutiques nous montre une cour intérieure de forme carrée, sur laquelle s'entrecroisent des

cordes chargées de linge mouillé, encombrée sur les côtés par des escaliers démantelés qui ont pour ainsi dire peine à sortir des décombres.

Le voisinage est depuis longtemps abandonné aux petites boutiques de cinquième ordre, dont les patrons et les patronnes arborent la séduisante devise : *Au gagne petit*. Une innombrable cohue d'enfants qui, comme par un privilège miraculeux particulier à l'endroit, ne se font jamais écraser, sont là qui obstruent les trottoirs de leurs jeux bruyants.

La maison est percée de nombreuses fenêtres où paraissent et disparaissent tour-à-tour des femmes passablement jolies, en peignoirs d'indienne, arrosant quelques pots de fleurs ou de cactus, ou suspendant des cages de serins. Leurs maris sont employés chez les marchands de vin, percepteurs de loyers pour les agents des vieux français de la Nouvelle-Orléans, échoués à Paris, surnuméraires aux douanes ou assistants-greffiers des palais ; car les Créoles de second rang sont très avides de ces petites fonctions.

Une corniche décrépète laisse tomber de petits morceaux de mortiers sur les passants comme un écolier en pension.

Le propriétaire est un nommé Coucou, un ancien Créole d'origine assez douteuse, qui, dans son orgueil de vieux propriétaire, regarde comme une insulte toute demande de réparation qu'on peut lui faire. Il était presque enfant lorsque son père lui laissa cet héritage, et il a vieilli, ridé et jauni, dans l'administration de cette vieille propriété, comme une momie qui s'animerait périodiquement. Il fume du *cascarilla*, s'habille en velours de coton, est toujours ponctuel comme un exécuteur de hautes œuvres.

Dans la vénérable maison de maître Coucou, un certain vieillard avait l'habitude de venir tous les soirs pendant plusieurs années, trébuchant parmi les groupes d'enfants criards qui prenaient leurs ébats aux premiers rayons de la lune. Personne ne savait son nom, mais tous les voisins le désignaient sous le sobriquet de *Sieur George*. Il arrivait toujours chez lui en ligne droite—trop droite—ne biaisant jamais ni à droite ni à gauche, tantôt s'ouvrant un chemin avec lenteur, comme s'il faisait face à une forte brise, et tantôt trottinant vif et léger comme un chien poussé par un ouragan. Il montait l'escalier avec précaution, s'arrêtait quelquefois à mi-chemin pendant des trente ou quarante minutes, mais finissait par se rendre et entrait dans sa chambre, au second étage, tout satisfait de la retrouver là. A part ces légers symptômes d'ébriété, c'était un homme que, sur mille, vous auriez pris pour une avare. Il y a un an ou deux, il a disparu tout à coup.

Autrefois, voilà bien longtemps de cela, lorsque la vieille maison était encore neuve, un jeune homme sans autre bagage qu'une petite valise à toilette, était venu louer la chambre que je viens de mentionner, ainsi qu'une autre qui lui était attenante. Il pensait y rester deux mois ; il y resta plus de cinquante ans. Le quartier est fashionable, disait-il ; et d'un mois à l'autre, il gardait les chambres.

Cependant au bout d'à peu près un an, il lui arriva quelque chose qui, suivant la rumeur, modifia considérablement son mode d'existence ; et depuis lors apparurent chez lui et s'accumulèrent les uns sur les autres, de façon à exciter la profonde attention de Coucou, une foule de symptômes dont la cause défia, pendant bien près d'un demi-siècle, la sagacité assez limitée du propriétaire. On parla de duel, d'ébranlement de cerveau,

de perte d'héritage, et bien d'autres rumeurs aussi peu autorisées se répandirent, puis s'éteignirent, pendant que notre homme se faisait une vie de solitude, et, suivant quelques-uns commençait par-ci par-là à donner des preuves de l'habitude relâchée dont nous avons parlé plus haut. Ses voisins auraient bien continué de le fréquenter, s'il le leur avait permis, mais il ne faisait jamais de confiance à personne ; et puis en outre *les Américains* sont si drôles ! De sorte que, ne pouvant faire autrement, tous rompirent avec lui.

Il devint si casanier que,—mais cela pouvait être par motif d'économie—il refusa même les services d'une femme de chambre, et prit l'habitude de ranger son appartement lui-même. Seulement les joyeux chanteurs qui, à cette époque, avaient coutume de donner des sérénades sous les balcons, venaient de temps à autres lui offrir les miettes de leur table, histoire de s'amuser ; mais ne pouvant découvrir son vrai nom, ils finirent par l'appeler George, à tout hasard, en y ajoutant le mot *monsieur*. Plus tard, lorsqu'il devint négligé dans sa mise, et que la mode des sérénades fut passée, les gens du peuple simplifièrent encore cette appellation en celle de *Sieur George*.

Plusieurs saisons s'écoulèrent. La ville changea comme un enfant qui grandit ; le monde élégant changea de quartiers, mais George garda ses chambres. Chacun le connaissait un peu, et le saluait ; mais personne ne paraissait savoir réellement ce qu'il était, si l'on en exempté une couple ou à peu près de joyeux lurons portant l'uniforme bleu réglementaire du petit fort Saint-Charles. Souvent il revenait chez lui assez

tard avec l'un d'eux à chaque bras, fredonnant tous trois sur un ton différent, et s'arrêtant tous les vingt pas pour se dire des secrets. Mais bientôt le fort fut démoli, les propriétés de l'église et de l'état se divisèrent en lots à bâtir, la ville s'étendit comme une dardre,—et un jour Sieur George sortit de la vieille maison en grande uniforme !

Les Créoles du voisinage se précipitèrent nu-tête au milieu de la rue, comme s'il se fût agi d'un tremblement de terre ou d'une cheminée qui flambe.

Personne ne sait que dire, que faire ou que penser ; tout le monde est à bout de conjectures, et par conséquent pas loin d'être heureux. Cependant il y a un forgeron allemand à deux pas, et l'on se demande ce que Jacob va faire. Jacob, qui sort de son logis, a tous les yeux fixés sur lui ; il s'approche de Monsieur, lui adresse quelques mots, lui serre la main ; puis après quelques instants de conversation, Monsieur met la main sur son épée...et Monsieur passe.

La foule entoure le forgeron ; les enfants battent des mains, sautent et se dressent avec curiosité sur la pointe des pieds :—Sieur George part pour la guerre de Mexique.

—Ah ! fait une petite fille dans la foule ; les chambres de Sieur George vont être vides ; comme c'est drôle !

Le propriétaire—le fameux Coucou—est aussi dans le groupe. Il se précipite dans la maison et monte l'escalier quatre à quatre. Il y a quinze ans qu'il n'est pas entré dans ces deux chambres. Il arrive à la porte : elle est fermée—elle est fermée à clef !

Enfin, de nouvelles investigations révélèrent qu'une

assez jeune personne, que plusieurs voisins avaient vue entrer dans la maison, mais qui naturellement n'avait pas été soupçonnée d'intentions si sérieuses, s'était, en compagnie d'une esclave d'un certain âge, installée dans les deux chambres ; et voilà que, par l'entrebaillement de la porte, elle tendait à l'avance le prix d'un mois de loyer. Que pouvait faire un propriétaire, sinon sourire ? Mais il restait un prétexte : les chambres pouvaient avoir besoin de réparation.

—Non, monsieur ; voyez vous-même.

O bonheur ! il regarda. Tout était en ordre. Le parquet était solide. Les cloisons n'avaient que de rares crevasses soigneusement replâtrées, nul doute, par la main jalouse de Sieur George lui-même. Coucou jeta un regard inquisiteur autour des deux pièces. Tout l'ameublement était là ; et même la petite valise de Monsieur. Cette valise, il ne pouvait guère l'oublier. Un jour—il y avait quinze ans et peut-être plus—il avait mis la main sur cette valise pour aider Monsieur à ranger son appartement, et Monsieur l'avait menacé du poing en lui criant : “ Lâchez cela ! ” Et cependant elle était là, cette mystérieuse valise, et la servante de la jeune dame, pimpante comme un oiseau jaune venait de s'asseoir dessus. Cette valise contenait-elle un trésor ? La chose était bien possible, car Madame voulait fermer la porte, et de fait elle la ferma.

La dame était fort jolie—elle avait dû l'être plus, mais elle était encore jeune—parlait le langage de la bonne société, et gardait, dans la pièce intérieure, sa discrète et taciturne servante mulâtre, une grande femme droite, aux regards perçants, un fameux brin de fille au dire des jeunes créoles du voisinage.

Parmi *les Américains*, où le nouveau venu peut tou-

jours s'attendre à recevoir la visite des voisins, la jeune dame aurait pu se faire des amis, même en se montrant aussi réservée que sieur George ; mais comme l'habitude des créoles est tout-à-fait différente, et qu'elle ne s'ennuyait pas d'être seule, elle préféra la solitude à la société.

Le pauvre propriétaire était dans une anxiété pénible. Il ne pouvait laisser rien *de trop* se passer dans sa maison. Il surveillait les deux chambres avec soin, sans rien découvrir, si ce n'est que Madame faisait de la couture, achetait bien peu de chose à part ses cordes de harpe, et prenait un grand soin de la petite valise de Monsieur. Cet espionnage avait son bon côté pour la maîtresse et la servante, car du moment que Coucou annonçait que tout était dans l'ordre, le voisinage se tenait pour satisfait. Il n'y avait qu'une seule question à laquelle le propriétaire obtenait une réponse de la servante :

—Madame, craignait-il, est peut-être embarrassée par des questions d'argent ?

—Non ; Mademoiselle—et elle appuyait sur le mot mademoiselle—a du bien, mais elle ne veut pas le dépenser.

Quelquefois des dames en élégants équipages venaient la visiter,—une ou deux d'entre elles paraissaient même insister vainement pour l'emmener avec elles. Mais ces visites devinrent de plus en plus rares ; jusqu'à ce qu'enfin la jeune dame et la mulâtre restèrent seules au monde. Et les années se passèrent, et avec elles la guerre du Mexique.

Les volontaires revinrent dans leurs foyers ; la paix régna de nouveau ; la ville continua à s'étendre de long

en large ; mais sieur George ne revenait pas. Elle envahit la campagne comme du chiendent. Les champs, les routes, les bois où sieur George allait promener sa misanthropie, étaient tout couverts, dans le vieux *Troisième*, par de petites maisons de brique à un étage, et dans le quartier Lafayette, par de riches villas et de beaux jardins. Les rues tranchaient comme le couteau d'un boucher les propriétés des anciens colons qui ne rêvaient guère que la ville un jour s'étendrait jusqu'à eux,—et sieur George était toujours absent.

La maison de brique à quatre étages devint vieille et laide, et les environs perdirent leur brillante activité. Théâtres, processions, magasins de nouveautés, bureaux publics, banques, hôtels, enfin tout l'esprit d'entreprise avait gagné la rue du Canal, et l'avait dépassée, suivis par les mendiants eux-mêmes. La petite valise était devenue vieille et pelée, et toujours son propriétaire se faisait attendre. La dame, que le temps usait aussi quelque peu, regardait toujours par la fenêtre à balcon dans le crépuscule du Sud, et tous les matins, la servante secouait quelque paillason usé, par dessus la rampe peu solide ; et ni l'une ni l'autre ne s'étaient encore fait ni ami ni ennemi.

Les deux chambres, pour avoir été négligées dans les commencements, avaient besoin de réparations à chaque instant, et leurs hôtes se retiraient en conséquence tantôt dans l'une et tantôt dans l'autre ; mais la fameuse valise ne se laissait toujours qu'entrevoir. Le propriétaire, à son grand désespoir offrant toujours ses services trop tard, les femmes, que la valise fût lourde ou légère, ayant toujours eu le soin de la changer de place elles-mêmes. Coucou trouvait cela significatif.

Tard, un jour de cette saison d'hiver si rude où, à

L'extatique surprise de tous les enfants de la ville, la neige avait couvert les rues jusqu'à la cheville, on entendit frapper doucement à la porte des deux chambres, qui donnait sur le corridor. La dame ouvrit, et aperçut un homme grand, maigre et grisonnant, un parfait étranger, debout derrière... Monsieur George ! Les deux hommes étaient balafrés, et leurs vêtements déchirés portaient les traces de la mauvaise saison. Sur la tête de Sieur George, un sabre mexicain avait laissé un long sillon dénudé dans ses cheveux blancs.

Le propriétaire les avait accompagnés jusqu'à la porte : c'était une magnifique occasion. Mademoiselle les invita tous trois à entrer, et s'efforça de leur procurer un siège à chacun ; mais comme elle n'y put parvenir, sieur George traversa la chambre et alla s'asseoir, *sur la mystérieuse valise*. Cette action était si évidemment affectée, que le propriétaire ne manqua pas, dans sa sagacité, d'en faire la remarque à part soi.

Sieur George était tranquille, ou plutôt, à ce qu'il parut, tranquilisé. L'esclave se tenait près de lui, et c'est à elle qu'il adressa le peu qu'il eût à dire, laissant la dame converser avec l'autre personnage. L'étranger était un interlocuteur animé, et parut plaire à la dame ; mais s'il plut, il fut le seul. Coucou, dont la curiosité était intense, chercha un prétexte pour rester, mais n'en trouva aucun. En somme, la compagnie n'était pas pour lui précisément sympathique. La dame paraissait d'avis que Coucou n'avait aucune affaire céans ; Sieur George semblait en penser autant de son compagnon ; et les quelques mots échangés entre Mademoiselle et sieur George furent assez froids. La servante paraissait à peu près satisfaite, mais ne pouvait s'empêcher de jeter de temps en temps un regard inquiet sur sa maîtresse. Naturellement la visite fut courte.

Le lendemain un seul des deux visiteurs revint, mais mieux mis. Il est évident que Sieur George n'aimait pas son compagnon, mais qu'il ne pouvait s'en débarrasser. L'étranger, considérablement plus jeune que Monsieur, gesticulant d'une façon théâtrale, était un infatigable parleur en français-créole, s'excitait constamment à propos de petites choses, incapable d'en apprécier de grandes. Une fois, comme ils sortaient, Coucou—ces choses-là arrivent—était sous l'escalier. Comme ils descendaient, l'homme de haute taille parlait : " Il vaudrait mieux l'enterrer," disait-il. Le propriétaire l'écouta, retenant son haleine, et songeant à la valise. Mais il n'entendit rien de plus.

Ils revinrent la semaine suivante.

Ils revinrent la semaine suivante.

Ils revinrent encore la semaine suivante.

Les yeux du propriétaire commencèrent à s'ouvrir. Il devait y avoir quelque projet de mariage en voie de réalisation. Il était clair maintenant que sieur George aurait désiré ne pas être accompagné dans ses visites par l'homme de haute taille ; mais depuis qu'elles devenaient régulières et fréquentes, il était également clair que la raison pour laquelle il ne s'en débarrassait pas, c'est qu'il ne croyait pas convenable d'entrer et sortir trop souvent seul. Peut-être même n'était-ce que cette tendre passion que son compagnon lui avait conseillé d'enterrer. Souvent on entendait comme le bruit d'une conversation joyeuse dans la première des deux chambres, laquelle avait été transformée en salon ; et chaque semaine, comme les deux amis descendaient l'escalier, l'homme de haute taille était toujours d'une grande gaieté et empressé d'embrasser Sieur George, qui

—le sournois ! pensait le propriétaire,—affectait de paraître grave, et souriait seulement avec une expression embarrassée.

—Ah ! Monsieur, vous croire vous bien fin, mais vous pas fin comme Coucou, non !

Et le petit inquisiteur hochait la tête, souriait, et secouait la tête de nouveau, comme un homme à parfaitement le droit de le faire, lorsqu'il s'aperçoit qu'il commence à déchiffrer enfin une énigme qui l'intriguait depuis vingt ans. Il devinait ce que Sieur George avait dans la tête ; il devinerait bientôt ce qu'il y avait dans sa valise.

Quelques mois s'écoulèrent rapidement, et il devint évident à tous les yeux du dedans et du dehors de l'ancienne demeure, que le petit propriétaire n'avait pas deviné trop mal ; et que, de fait, Mademoiselle était sur le point de se marier.

Une certaine après-midi de printemps qu'il pleuvait, un simple coupé de louage s'arrêta devant l'entrée principale de la vieille maison ; et après quelque peu de brouhaha, et le rassemblement d'une troupe d'enfants mouillés dans le vaste vestibule, Sieur George, enveloppé dans un pardessus nouvellement réparé, sauta par terre et monta les degrés. Un moment après, il reparut sur l'escalier, ayant à son bras Mademoiselle couronnée et voilée. Mademoiselle était encore très belle. Sa beauté était dans tout son développement.—tout-à-fait mûre, —peut-être même un peu trop mûre, mais si peu ! Et comme elle descendait enveloppée dans l'enivrante odeur des fleurs nuptiales, elle semblait la victime enguirlandée d'un sacrifice païen. La servante, en toilette de fête, marchait par derrière.

Le propriétaire avait un devoir à remplir envers la communauté. Il arrêta la femme de chambre sur la dernière marche :

— Maitresse à vous s'en aller pour épouser Sieur George ? Moi, content, content, content !

— Épouser Sieur George, non, monsi.

— Non ? Pas épouser Sieur George ? Mais comment ?

— Va pour épouser l'autre ?

— Diable ! le grand ?

Et les deux mains sur le front, il regarda partir le carosse qui disparut dans la bruine. Comme il se retournait pour rentrer dans la maison, une terrible pensée le frappa : ils avaient laissé la valise ! Il se précipita dans l'escalier, de même que sept ans auparavant, mais de même—hélas ! la porte était fermée à clef, et pas un picaillon de dû sur le loyer.

Ce soir-là, assez tard, un petit homme trapu, vêtu d'un pardessus mouillé, s'introduisit péniblement dans le vestibule humide de la maison, monta l'escalier en trébuchant, ouvrit en tâtonnant la porte des deux chambres, et se laissant tomber sur la fameuse valise, s'endormit d'un sommeil qui dura jusqu'à ce que les rayons du matin vinrent lui caresser la nuque, en filtrant à travers la fenêtre à balcon. A ce moment-là, le vieux Coucou passait devant la porte. Surpris de la trouver entr'ouverte, il la poussa tout doucement et aperçut à l'intérieur Sieur George à genoux devant la valise mystérieuse, et qui se relevait. Il était revenu prendre possession de son ancien logement.

Sieur George, pour la seconde fois, était bien changé

—changé de mal en pis. Était-ce à cause de son âge, ou la conséquence de la terrible cicatrice qu'il avait au visage, de taciturne et réservé qu'il avait été, il était devenu loquace. Lorsque par hasard il lui arrivait quelque emploi—car il n'en cherchait jamais—l'argent qu'il recevait passait à quelque chose qui le laissait sombre et cassé. Il liait volontiers connaissance avec son propriétaire, de même il est vrai qu'avec toutes les gens du voisinage, à qui il racontait ses aventures dans les prisons de Mexique et dans les villes de Cuba ; sans excepter les tribulations et les périls qu'il avait rencontrés en compagnie de l'homme de haute taille qui avait épousé Mademoiselle, et qui n'était ni mexicain ni cubain, mais pûr louisianais.

— C'est lui qui m'aimait, disait-il ; pas moi ! Il m'avait pris un jour en amitié, et je n'ai jamais eu le courage de m'en débarrasser. Que Madame ait pu l'aimer, ce ne peut-être que par l'un de ces caprices qu'il est inutile pour un homme de chercher à comprendre. Il n'était pas plus fait pour elle, qu'un haillon pour une reine ; et j'aurais pû l'étrangler de mes mains, le soir qu'il me passa les siennes autour du cou pour m'apprendre à quel suicide il l'avait déterminée. Mais tous les jours on voit de jolies femmes commettre la même folie, seulement elles n'attendent pas pour cela d'avoir trente-quatre ou trente-cinq ans. Pourquoi je n'aime pas cet homme ? Eh bien, c'est un ivrogne : voilà !

Ici, Coucou que sa connaissance imparfaite de l'anglais empêchait de tout saisir, s'éclatait de rire comme s'il voyait là le trait final de toute l'histoire.

Cependant malgré ses bavardages, Monsieur ne laissait jamais échapper un mot au sujet de ce qu'il avait été avant son départ ; et la grande énigme de la valise

était toujours la même énigme, toujours de plus en plus mystérieuse.

Ainsi ces deux chambres avaient été le théâtre d'événements assez étranges, sinon réellement extraordinaires; mais le plus étrange de tous, assurément, fut un jour l'arrivée de sieur George, pleurant à chaudes larmes et portant dans ses bras une jolie petite fille, l'enfant de l'ivrogne qu'il détestait et de la pauvre Madame morte volée, misérable et désespérée. Il prit grand soin de l'orpheline, car elle le fut bientôt. Son père fut un beau matin repêché dans le Vieux Bassin, et sieur George constata l'identité du cadavre à la morgue de la rue Trême.

Il se passa de nourrice,—le père avait vendu au loin la servante mulâtre; et seul, sans une âme pour l'aider, il protégea et soigna l'être frêle dans toutes les petites maladies et toutes les phases critiques de l'enfance et de l'adolescence, jusqu'à ce qu'un soir, après avoir pendant des semaines et des mois persisté à se fermer les yeux comme quelqu'un qui voudrait dormir au soleil, il finit pas s'éveiller à l'idée que sa protégée était devenue femme.

C'était un soir brumeux de novembre, aux premières fraîcheurs de l'automne. Le soleil couchant était obscurci par la fumée qui montait des prairies en flamme; l'air était rempli de la cendre des herbes et des roseaux; des gamins en haillons traînaient au logis des morceaux de bois de chauffage, et s'il arrivait qu'un morceau de charbon tombât d'une voiture, en face de la maison de Coucou, quelque *blanchisseuse de fin* de l'autre côté de la rue, pouvait frapper et poursuivre un enfant d'un côté de la chaussée à l'autre pour s'emparer de ce maigre butin.

Le vieillard revint chez lui d'un pas ferme. Il monta l'escalier avec assurance et sans s'arrêter pour se reposer ; il entra chez lui tranquillement et d'un pied beaucoup plus léger qu'à l'ordinaire, et s'assit près de la fenêtre ouvrant sur le balcon rouillé.

La chambre était petite, et bien tristement différente de ce qu'elle avait été ; mais sieur George était bien changé aussi. Elle était sombre et renfermée ; les murs étaient tachés par l'humidité et le plafond décrépît laissait voir çà et là le lattis à nu. Le mobilier était pauvre et mince, laissant une place apparente à la curieuse petite valise. Le parquet était fait de larges dalles retenues par des clous, mais enlées et creusées en deux ou trois larges ondulations, comme si elles avaient dérivé assez longtemps au courant des âges pour sentir le gonflement des marées.

Cependant ce parquet était propre, le lit bien fait, la table de cyprès à sa place, et la senteur moisie des murs en partie neutralisée par un géranium s'épanouissant sur l'allège de la fenêtre.

Sitôt que sieur George fut entré et assis, la voix d'une personne invisible, mais venant de la chambre voisine, dont il était toujours le locataire, lui demanda si c'était lui, et comme il répondit affirmativement, la voix ajouta :

—Papa George, devine qui est venu aujourd'hui.

—Coucou, pour le loyer ?

—Oui, mais il ne reviendra plus.

—Non ? Pourquoi ?

—Parce que tu ne le paieras pas.

—Non ? Comment cela ?

—Parce que j'ai payé.

—Impossible ! où as-tu pris de l'argent ?

—Tu ne devines pas ? La mère Nativité.

—Comment ? pas pour de la broderie ?

—Non ? et pourquoi pas ?..... Mais oui !

Et la personne qui disait ces mots entraînait en riant. C'était une jeune fille de seize ans ou environ, très-belle, avec des yeux et des cheveux très noirs. On ne pouvait trouver dans toute la ville une figure et une tournure si peu en harmonie avec ce qui l'entourait. Elle s'assit aux pieds de sieur George ; et, les mains croisées sur son genou, le visage tourné vers le sien avec une expression où se confondaient l'innocence de l'enfant avec la sagesse de la femme, elle parut pour quelque temps prendre la principale part à une conversation, qui ne pouvait s'entendre du corridor extérieur.

Quel qu'eût été le sujet de cette conversation, la jeune fille se leva bientôt, se jeta dans les bras ouverts du vieillard, et l'embrassa avec effusion. Puis il se fit un silence pendant lequel les deux figures pensives et souriantes regardèrent dans la rue par dessus le vieux balcon délabré. Peu après, elle s'éloigna en disant un mot sur le changement de température, alla tout doucement introduire une allumette entre les barreaux de la grille. Sieur George se retourna du côté du feu ; la jeune fille apporta de sa chambre une chaise à coudre toute basse sur laquelle elle s'assit à ses côtés, laissant tomber sur les genoux du vieux, sa tête qu'il se mit à caresser de sa main basanée.

Ils restèrent là, lui toujours parlant, elle écoutant, jusqu'à ce que tous les voisins fussent plongés dans le sommeil ;—tous les voisins, excepté Coucou.

Coucou, sur ses vieux jours, avait pris la constante habitude d'écouter aux portes. Ce soir-là, son œil et son oreille durent se succéder au trou de la serrure ; car il raconte des choses qui n'étaient certainement pas dites pour le dehors. Il entendit la jeune fille sangloter, et le vieillard qui lui disait :

—Mais vous devez partir maintenant. Vous ne pouvez décemment rester avec moi, quelque en soit mon désir. Dieu seul sait comment je supporterai cette épreuve, et ce qui adviendra de vous ; mais il est votre providence à vous aussi, mon enfant, et il vous protégera. J'ai causé la mort de votre grand père. J'ai dissipé la fortune de votre pauvre mère défunte ; que ce soit le dernier tort que je vous fasse !

Puis il ajouta comme se parlant à lui-même :

—J'ai toujours agi pour le mieux !

D'après ce que Coucou pouvait en juger, le vieillard venait de raconter toute cette histoire à laquelle il faisait ainsi allusion. La jeune fille s'était laissée tomber par terre, et la tête cachée dans ses mains, s'écriait en sanglotant :

—Je ne puis pas partir, papa George ; oh ! papa George, je ne puis pas partir !

A ce moment, sieur George, qui toute la journée avait gardé une bonne résolution, encouragé par les plaintes déchirantes de l'enfant, se prit à méditer l'acte le plus insensé qu'il eût jamais eu la pensée de commettre. Il

révéla à la pauvre affligée qu'il n'était pas son parent ; qu'aucun lien du sang ne les liaient l'un à l'autre ; que c'était au grand père de l'orpheline qu'il s'était engagé à en prendre soin ; qu'il avait bien imparfaitement tenu sa parole ; mais que ce serait la tenir plus mal encore que d'abandonner la pauvre enfant à la merci publique, quelque sympathie qu'elle pût rencontrer dans le monde.

—J'ai tâché d'être bon pour vous, ajouta-t-il. Lorsque je vous ai adoptée, toute petite enfant, je vous ai prise pour la mort ou pour la vie. Je voulais bien faire pour vous pendant votre enfance, et plus tard faire mieux encore. J'étais persuadé qu'à l'heure qu'il est nous serions à l'aise, et que vous pourriez choisir votre foyer et votre avenir dans un monde tout rempli d'amis. Je ne sais pas pourquoi je n'y ai pas réussi !

Il s'arrêta un moment, parut méditer, et reprit avec une certaine brusquerie :

—Je pensais qu'une éducation, bien supérieure à celle que vous a donnée la Mère Nativité, serait le digne complément de vos charmes personnels ; que de bonnes mères et de bonnes sœurs seraient heureuses de vous recevoir dans leurs familles, et que la fleur de votre jeunesse s'épanouirait au soleil de l'aisance et du bonheur. J'aurais donné ma vie pour la réalisation de ce rêve. Et je l'ai donnée—telle qu'elle était ; mais elle ne valait pas grand chose, ma vie,—pas assez pour pouvoir être échangée contre le bonheur. J'ai pensé à quelque chose, mais je crains d'en parler. Cette idée ne m'est pas venue aujourd'hui ni hier ; j'y songe depuis longtemps—depuis des mois.

La jeune fille regardait la flamme de l'âtre, écoutant avec un intérêt intense. Sieur George continua :

—Oh ! ma chérie, si je pouvais seulement vous faire penser comme moi, vous pourriez rester avec moi alors.

—Bien longtemps ? demanda-t-elle sans bouger.

—Oh ! aussi longtemps que le ciel le permettrait. Mais il n'y a qu'un moyen pour cela, dit-il, comme pour sonder le terrain, un seul moyen de rester ensemble. Me comprenez-vous ?

Elle leva sur le vieillard un regard péniblement interrogateur.

—Si vous étiez— ma femme, chérie !

Elle jeta un cri de détresse comprimée, et, se glissant rapidement dans sa chambre, pour la première fois de sa vie, elle ferma la porte à clef.

Le vieillard resta seul sur sa chaise, à pleurer.

GEO. W. CABLE.

(A continuer)

STATUTS DU CANADA.

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur
de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la Reine.

OTTAWA, Mars 1884.

PROVINCE DU CANADA.

	\$	c.		\$	c.
Statuts Refondus H. C.....	3	25	Code Civil	1	00
“ “ B. C.....	3	25	Lois Criminelles en 1 vol.....	1	80
Code de Procédure Civil.	1	50	Ordres en Conseil, à 1874.....	1	25

PUISSANCE DU CANADA.

Vic.		\$	c.	Vic.		\$	c.
32&33	Statuts de 1869.....	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I....	1	25
33	“ 1870.....	0	80	“	“ “ Vol. II...	0	40
34	“ 1871.....	0	80	“	“ “ Vols I&II	1	50
35	“ 1872.....	2	00	“	“ 1880, Vol. I....	1	25
36	“ 1873.....	1	60	“	“ “ Vol. II...	0	50
37	“ 1874.....	1	43	“	“ “ Vols I&II	1	60
38	“ 1875, Vol. I. . .	1	50	44	“ 1881, Vol. I....	0	80
“	“ “ Vol. II...	0	80	“	“ “ Vol. II...	0	60
39	“ 1876, Vol. I....	0	80	“	“ “ Vols I&II	1	25
“	“ “ Vol. II...	6	80	45	“ 1882 Vol. I....	1	00
“	“ “ Vols I&II	1	50	“	“ “ Vol. II...	1	00
40	“ 1877, Vol. I....	1	00	“	“ “ Vols I&II	2	00
“	“ “ Vol. II...	0	60	46	“ 1883, Vol. I....	1	60
“	“ “ Vols I&II	1	50	“	“ “ Vol. II...	0	60
41	“ 1878, Vol. I....	0	80	“	“ “ Vols I&II	2	00
“	“ “ Vol. II...	0	35				
“	“ “ Vols I&II	1	00				



Penitencier de Saint-Vincent de Paul.

Soumission pour bois de chauffage.

DES SOUMISSIONS cachetées endossées "Soumissions pour bois de chauffage" seront reçues au Bureau du Préfet jusqu'à midi le 27 MARS 1884, pour les quantités suivantes de bois de chauffage requises pour l'année 1884-85, savoir :

225 cordes d'érable,
36 cordes d'épinette rouge.

Des blancs de forme de soumissions seront fournis et les conditions données par le soussigné, sur demande.

GODF. LAVIOLETTE,

Préfet.

Mars 1884.



EXAMENS DU SERVICE CIVIL.

LES prochains examens des aspirants au service civil commenceront MARDI le 13^e jour de MAI, et les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 1^{er} avril; les formules nécessaires seront alors expédiées et devront être renvoyées, dûment remplies, avant le 15. Ces examens auront lieu dans les cités de Charlottetown, Halifax, Saint-Jean, N. B., Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg et Victoria, B. C., en conformité de l'article 6 de l'Acte du Service Civil du Canada, 1882.

L'examen pour avancement commencera lundi le 19^e jour de mai, et les candidats éligibles devront donner leurs noms aux sous-chefs de leurs divers départements, qui les transmettront au Conseil des Examineurs.

Par ordre,

P. LESUEUR,
Ex. et Secrétaire S. C.

OTTAWA, 6 mars 1881.